

[Texte]

I don't know, but I can't see anything wrong with cleaning up this matter on Tuesday and doing clause by clause on Wednesday. Mr. Chairman, I'm prepared to make a motion.

I move that the committee hear officials at a meeting to be called at 7:30 p.m. on Monday, February 22; that a meeting be called on Tuesday, February 23, from 9:30 a.m. to last all morning, until noon; that we hear at the outset the Social Science Federation of Canada, the Association of Universities and Colleges of Canada and the Canadian Federation of Humanities; that we then hear the Quebec Federation of Professors and University Professors, the Canadian Association of University Teachers and the Department of Sociology, University of Montreal—I think they're probably included in the Quebec federation, but although I suspect one more than covers the other, if they want to both come, that's fine—that they be heard as a group on Tuesday morning; that on Tuesday at 3:30 p.m. the chair call a meeting so that we can hear the International Council for Canadian Studies, and if there really is an interest on part VII, hear the Society of Composers, Authors and Music Publishers of Canada, following that meeting with the International Council for Canadian Studies; and that the chair call a further meeting on February 24, 3:30 p.m., to complete clause-by-clause consideration of the bill.

Mr. McCreath: I second the motion.

The Chairman: Do you have that in writing, Mr. Blenkarn?

Mr. Blenkarn: No, I don't.

The Chairman: The clerk has written down what you said. Just to clarify, you move that the committee schedule a meeting for 7:30 p.m., Monday, February 22, to hear the officials; that on Tuesday, February 23, beginning at 9:30 a.m. until noon, we hear from groups 1, 4 and 7, followed by 3, 5 and 6; that at 3:30 p.m. on the same day, Tuesday, February 23, we hear from group 2, the ICCS, followed by group 10, if desired by SOCAN; and that on Wednesday, February 24, at 3:30 p.m., the committee complete clause by clause.

Mr. Blenkarn: That's the motion.

The Chairman: The motion is in order. It's open for debate.

Mr. Kristiansen: Mr. Chairman, I would ask the movers to reconsider it. I haven't been directly part of consideration of the bill, nor involved in any detail with it. I am assured by both Mr. de Jong and by Mr. Skelly that they have had contact with organizations and individuals that would like to make submissions. Whether or not they are all included in the list we currently have, I can't say. But certainly I would think it's not too much to ask for at least one or two additional days. We could still wrap it up without any problem by the end of the week, before Friday, to provide those individuals and organizations an opportunity to make presentations if they so wish.

[Traduction]

Je me trompe peut-être, mais je ne vois rien de mal à régler cette question mardi pour passer à l'étude article par article mercredi. Monsieur le président, je suis prêt à déposer une motion en ce sens.

Je propose que les hauts fonctionnaires soient convoqués pour une audience qui se tiendra à 19h30 le mardi 22 février; que le comité se réunisse le mardi 23 février, de 9h30 à midi; que nous entendions tout d'abord la Fédération canadienne des sciences sociales, l'Association des universités et collèges du Canada et la Fédération canadienne des études humaines; que nous recevions ensuite la Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'universités, l'Association canadienne des professeurs d'universités et la Faculté de sociologie de l'Université de Montréal—je crois qu'elles font probablement déjà partie de la Fédération québécoise, bien qu'il me semble que l'une de ces organisations embrasse déjà l'autre, si les deux veulent comparaître, je n'y vois pas d'objection. Que tous ces groupes soient donc entendues ensemble le mardi matin; que la présidence demande au comité de se réunir à 15h30, le mardi, pour entendre le Conseil international d'études canadiennes ainsi que la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique si l'on estime que la Partie VII présente un intérêt réel, après avoir entendu le Conseil international d'études canadiennes; et que la présidence convoque le comité le 24 février, à 15h30, pour l'étude article par article du projet de loi.

M. McCreath: J'appuie cette motion.

Le président: Monsieur Blenkarn, avez-vous le texte de cette motion?

M. Blenkarn: Non, je ne l'ai pas.

Le président: Le greffier a noté ce que vous avez dit. Pour plus de précision, vous proposez donc que nous prévoyions une réunion à 19h30, le lundi 22 février, pour entendre les hauts fonctionnaires; ensuite, le mardi 23 février, de 9h30 à midi, nous entendrons les représentants des groupes numérotés 1, 4 et 7, qui seront suivis des organisations numérotées 3, 5 et 6; puis à 15h30, toujours le mardi 23 février, nous entendrons le Conseil international d'études canadiennes qui figure à la rubrique numéro 2, lequel sera suivi de la SOCAN, numéro 10, si nous le désirons; finalement, le mercredi 24 février, à 15h30, le comité procédera à l'étude article par article.

M. Blenkarn: C'est effectivement ce que je propose.

Le président: La motion est recevable. Le débat est ouvert.

M. Kristiansen: Monsieur le président, je voudrais demander au motionnaire de bien vouloir repenser sa motion. Je n'ai pas participé directement à l'examen de ce projet de loi, ni à son étude détaillée. M. de Jong et M. Skelly ont été approchés par des organisations et des individus qui désirent faire des exposés. Je ne peux affirmer qu'ils figurent tous sur la liste qui nous a été remise, mais ce n'est certes pas trop demander que de leur consacrer au moins un ou deux jours d'audiences supplémentaires. Nous pourrions de toute façon terminer sans difficulté notre étude avant vendredi, mais cela nous permettrait d'entendre ces témoins individuels et ces organisations s'ils désirent comparaître.